

<https://47.snuipp.fr/Les-promotions-accelerees>



Les promotions « accélérées »

- Paritarisme - Les promotions - Promotions 2018-2019 -

Date de mise en ligne : jeudi 14 février 2019

Dernière mise à jour : 0000

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Sommaire

- [Rappels](#)
- [Statistiques](#)
 - [La répartition femmes / hommes :](#)
- [Les collègues promu-es](#)

La CAPD du 14 février a étudié l'accélération de l'avancement d'échelon pour les passages du 6e au 7e et du 8e au 9e échelons.

Aux 6e et 8e échelons, 30% des enseignant-es bénéficient d'une accélération de carrière d'un an.

Suite aux rendez-vous de carrière, c'est l'IA-DASEN qui attribue l'avis qui permettra aux collègues concerné-es cette accélération, après l'avis de la CAPD.

C'est l'équivalent des promotions « au grand choix » de la réglementation précédente. Aucune démarche n'est à effectuer : l'inscription sur la liste des « promouvables à l'accélération » est automatique.

Rappels

- Le rythme « normal » pour passer du 6e au 7e échelon est de 3 ans. Le rythme « accéléré » est donc de 2 ans.
- Le rythme « normal » pour passer du 8e au 9e échelon est de 3 ans et 6 mois. Le rythme « accéléré » est donc de 2 ans et 6 mois.

Pour l'année scolaire 2018-2019, les possibilités d'accélération concernent les collègues qui ont accédé :

- au 6e échelon entre le 01/09/2016 et le 31/08/2017.
- au 8e échelon entre le 01/03/2016 et le 28/02/2017.

Selon nos chiffres et les documents préparatoires à la CAPD, nous listons :

- 55 collègues du 6e échelon promouvables : soit 16 (30%) qui pourront être promu-es.
- 79 collègues du 8e échelon promouvables : soit 23 (30%) qui pourront être promu-es.

Nous nous sommes adressés, par courriel, à l'ensemble de ces collègues afin de vérifier la validité des informations dont nous disposons.

Les documents préparatoires à la CAPD montrent que l'IA a calibré son avis final, non pas en fonction de la « valeur professionnelle », mais selon le pourcentage de promu-es.

C'est une erreur d'interprétation de la procédure. Nous tentons de lui faire comprendre cette erreur depuis plusieurs mois... À suivre ...

Statistiques

Les promotions « accélérées »

	Accès au 7e échelon	Accès au 9e échelon	TOTAL
Promouvables	55	79	134
À consolider	1	1	2
Satisfaisant	19	16	35
Très satisfaisant	19	38	57
Excellent	16	24	40
Promu-es	16	23	39

La répartition femmes / hommes :

Accès au 7e échelon	Femmes	Hommes
Promouvables	45	10
%	81,82 %	18,18 %
Promu-es	15	1
%	93,75 %	6,25 %
Accès au 9e échelon	Femmes	Hommes
Promouvables	67	12
%	84,81 %	15,19 %
Promu-es	19	4
%	82,61 %	17,39 %

Les collègues promu-es

Les collègues dont la date de changement d'échelon est antérieure à la CAPD percevront un rattrapage rétroactif :

Les promotions « accélérées »

vue la date de la CAPD, l'actualisation sur la fiche de paye ne pourra certainement pas intervenir avant la perception du salaire de mars.

NOM	PRENOM	FUTUR ECH	DATE FUTUR ECH		NOM	PRENOM	FUTUR ECH	DATE FUTUR ECH
Accès accéléré au 7e échelon								
ANDRETTO	EMILIE	7	08/11/18		EGALITE	LAURE	7	01/03/19
BRESCON	SOPHIE	7	01/09/18		LESCURE	CAROLINE	7	01/09/18
CAMES	CARINE	7	01/03/19		LEYSSALLE	JULIE	7	01/09/18
CARRERE	ANNE	7	05/08/19		MORAINE	RACHEL	7	01/09/18
COUDROY-NADALUTTI	MELANIE	7	01/09/18		RAGOU	BRICE	7	18/10/18
DAL-ZOVO	CHARLENE	7	01/03/19		SEMERJIAN	SOPHIE	7	01/09/18
DE LAVENERE-ESTAY	CELINE	7	01/09/18		STRYJAKOWSKI	GAELE	7	01/09/18
DUMONT	ESTELLE	7	01/09/18		TANNER	ELSA	7	14/11/18
Accès accéléré au 9e échelon								
AUGE	CECILE	9	07/07/19		KONG	BRICE	9	01/03/19
AUTHIER	NADINE	9	01/09/18		LACOMBE	FRANCK	9	15/02/19
BAGNAROSA	NADIA	9	01/03/19		LADEUIX	LUDOVIC	9	01/03/19
BEZOLLES	STEPHANIE	9	01/11/18		MARCHESIN	EMILIE	9	01/09/18
BREQUE	SANDRINE	9	04/07/19		MONTAGNAC	NATHALIE	9	27/05/19
BUZIOL	CORALINE	9	01/03/19		RONDEAU	CHRISTELLE	9	01/03/19

Les promotions « accélérées »

CAPELLE	NANCY	9	23/04/19		SAUVIGNON	SONIA	9	08/01/19
CAUSSAT	THIERRY	9	07/12/18		SOURBES	STEPHANIE	9	07/05/19
DEOTTI	CECILE	9	01/03/19		STUYK	LAURENCE	9	01/09/18
FONTANET	JOANNA JANE	9	01/03/19		TARDY	CELINE	9	01/10/18
GAYRAUD	CAROLINE	9	01/03/19		VIGNES	CAROLE	9	01/09/18
HOLYST	CARINE	9	01/09/18					